

**SOUSCRIRE LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DES PRESTATAIRES DE SERVICES**

|             |                |          |                          |           |
|-------------|----------------|----------|--------------------------|-----------|
| Référence : | Durée :        | Niveau : | Modalités :              | Tarifs :  |
| AA197       | 2 jours - 14 h | Bases    | Présentiel ou à distance | 1316,00 € |

**LIEUX ET DATES :****PARIS**

- Du 26/06/2025 au 27/06/2025
- Du 23/10/2025 au 24/10/2025

**OBJECTIFS**

- Identifier et recueillir les besoins de couverture des risques
- Analyser l'acceptation et la tarification des risques
- Caractériser les risques assurantiels (nature du risque, qualité du risque, vulnérabilité du risque)
- Analyser un intercalaire

**Information complémentaire :**

**Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.**

**Vous souhaitez suivre une formation à distance ?**

**Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**[Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici >>](#)**

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

**De nombreux cas pratiques permettent d'illustrer l'exposé de l'intervenant et favoriseront les échanges lors des corrections.**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance responsabilité civile entreprises, formateur expert de l'Ifpass.**

## PROGRAMME

### A. Définir la RC Professionnelle

1. Qu'est-ce que la RC Professionnelle : qui, pourquoi, comment ?

2. Qui s'assure en RC Professionnelle ?

a) professions réglementées

b) autres prestataires de services

3. Pourquoi s'assurer ?

a) accroissement des réclamations

b) judiciarisation

### B. Spécificités du contrat RC Professionnelle et analyse des risques

1. Définitions à maîtriser : les assurés, les dommages immatériels non consécutifs et les autres types de dommages, les documents confiés.

2. Objet de la garantie et exclusions

3. Étendue géographique et garantie subséquente

4. Analyse du risque : imaginer des scenarii de sinistres, recenser les facteurs d'aggravation de risque...

### **Validation des acquis :**

**- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.**

**- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.**

**- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.**

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Gestionnaires de contrats responsabilité civile

Chargés d'indemnisation responsabilité civile

Chargés de clientèle

Agents généraux

Courtiers

Inspecteurs commerciaux ou techniques

Souscripteurs juniors

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

## PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.

### **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

1316,00 €

Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / 01 47 76 58 70

Généré le 01/02/2026 à 17:28